RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE PAR L'ASSOCIATION CYCLO-MOTIVES 12 SUR LES MOBILITÉS DOUCES DANS L'AGGLOMÉRATION DU GRAND RODEZ

association cyclo-motives12

avril 2019

Précisions sur la mise en œuvre et la méthode

- Enquête réalisée du 21 février au 21 mars 2019
- Mode d'administration : uniquement en ligne via la plateforme Google Form
- Communication : réseaux sociaux, adresses mails, site internet
- Méthode utilisée : questions fermées ou à choix multiples, une question ouverte en fin d'enquête
- Pas d'utilisation de la méthode des quotas compte tenu de la cible multiple et le fait que les CSP ne soient pas spécialement représentatives. L'important pour nous était de toucher des non utilisateurs ou utilisateurs très occasionnels (rappel des données générales pour information)
- 503 répondants dont 94 contributions libres

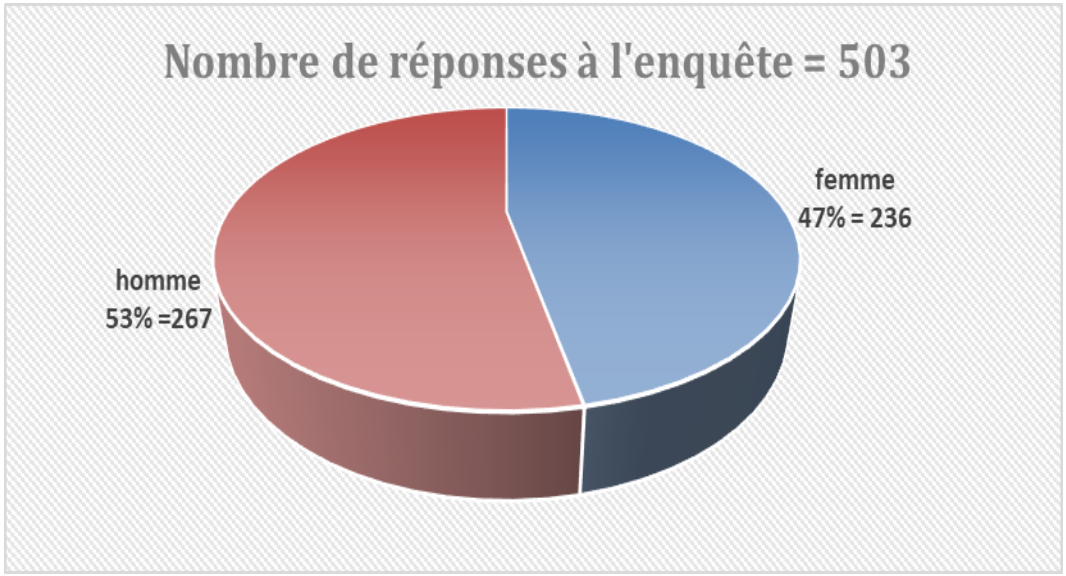
Nombre de réponses à l'enquête = 503
femme
47% = 236
homme
53% =267

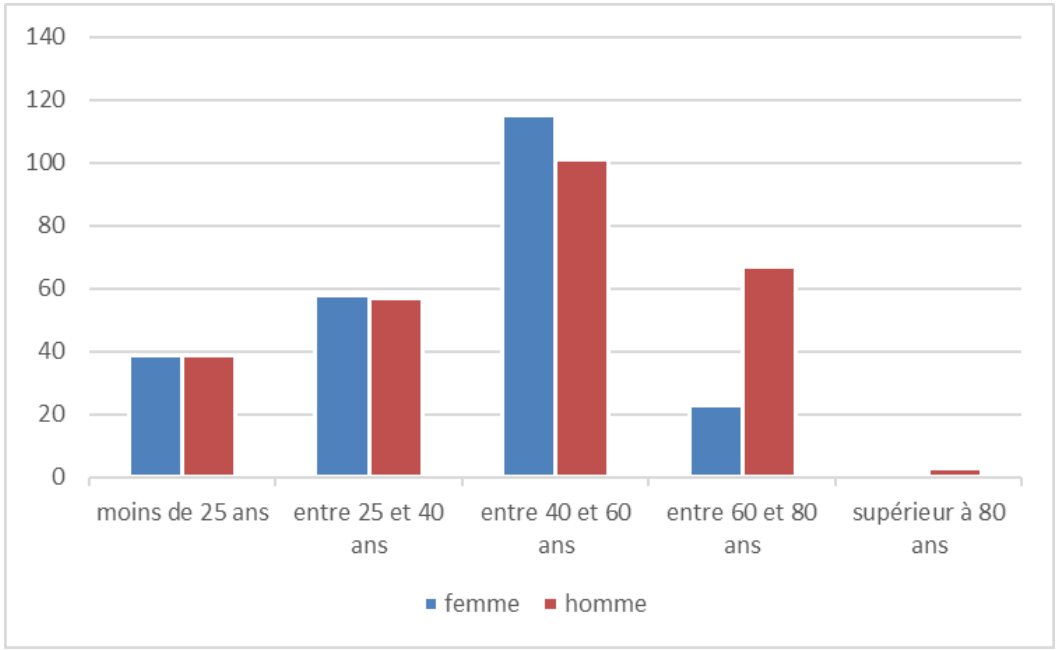
140
120
100
80
60
40
20
0
moins de 25 ans
entre 25 et 40 ans
entre 40 et 60 ans
entre 60 et 80 ans
supérieur à 80 ans
femme
homme

PROFIL DES SONDES PAR CSP

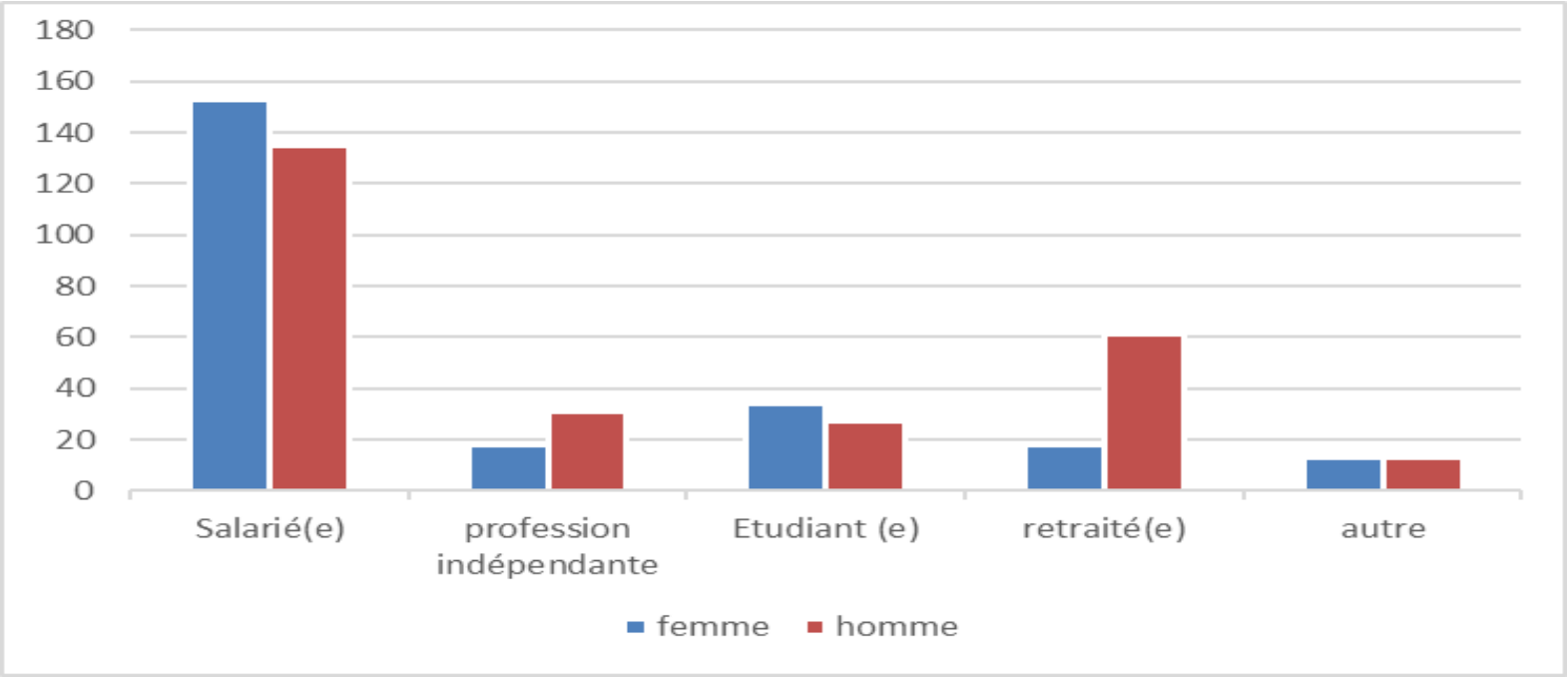

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SONDES

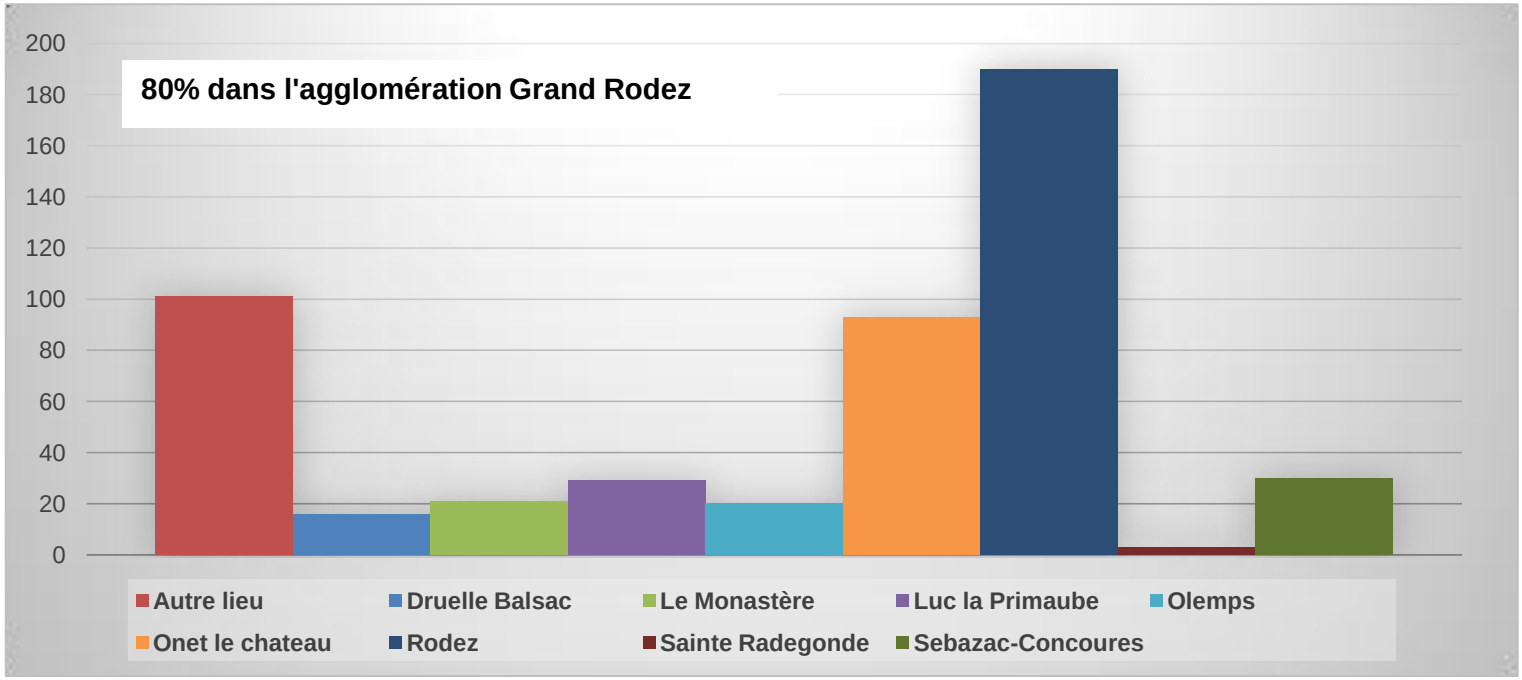

• 80% des répondants se situent dans l'agglomération du Grand Rodez.
• Rodez et Onet le château représentent 46% des interrogés (alors que le poids réel de ces 2 communes représente 64% des habitants de l'agglo).

LES PRATIQUES D'UTILISATION

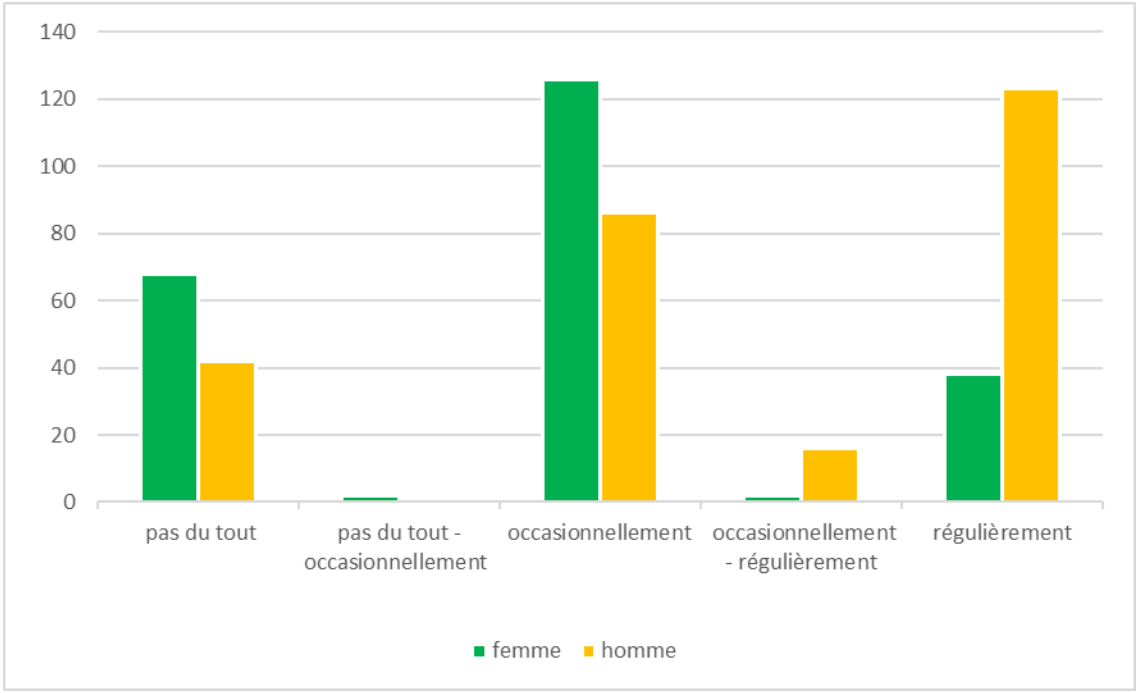

- Globalement 68% des personnes interrogées se déclarent non utilisateurs ou utilisateurs occasionnels ; cette population est majoritairement composée de 60% de femmes et 40% d'hommes.
- A l'inverse, les hommes représentent 75% des utilisateurs réguliers et les femmes 25%.

PROFIL DE PRATIQUE SUIVANT L'AGE

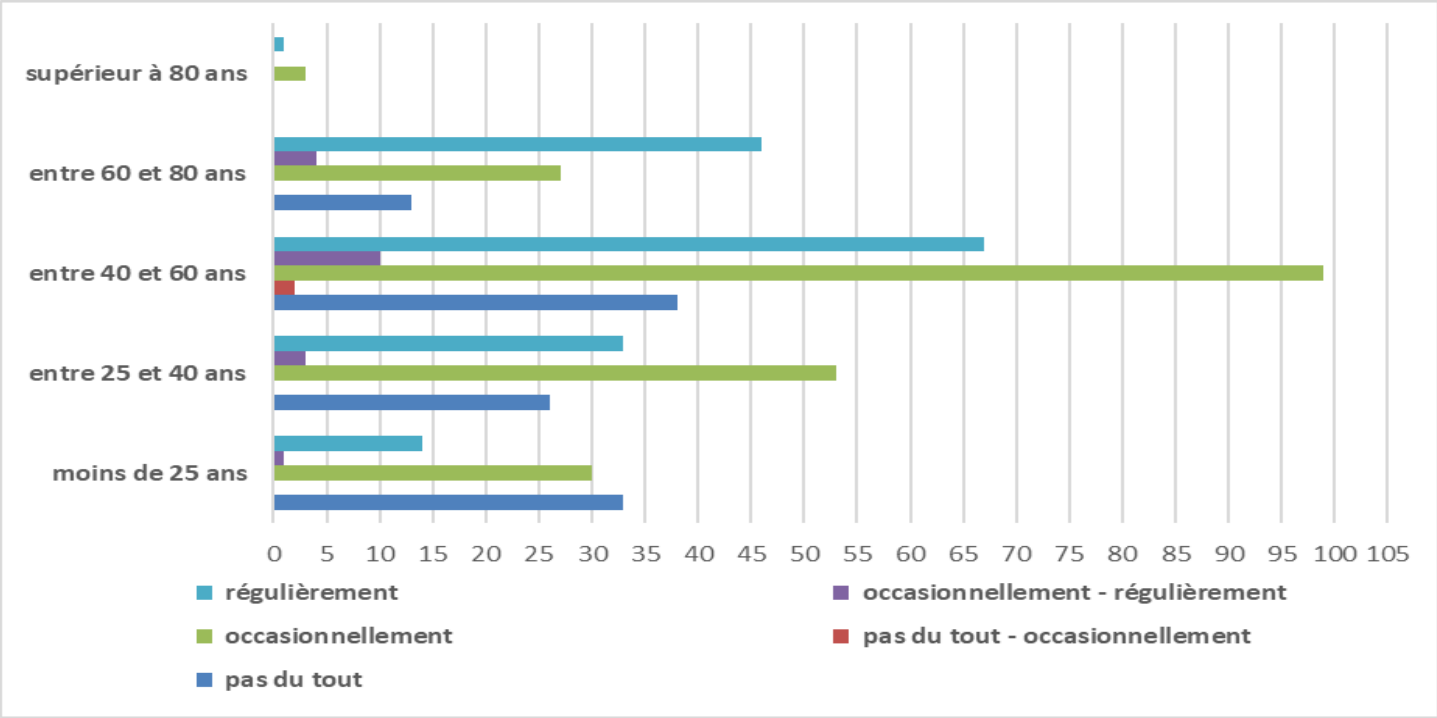

La déclaration de pratique occasionnelle représentant 68% des répondants, il est normal de retrouver ce mode dominant par tranche d'âge. Il est néanmoins intéressant de remarquer que les retraités sont plus réguliers dans leur pratique.
Proportionnellement se sont les moins de 25 ans qui déclarent pratiquer le moins.

PROFIL DE PRATIQUE SUIVANT LE LIEU DE RÉSIDENCE

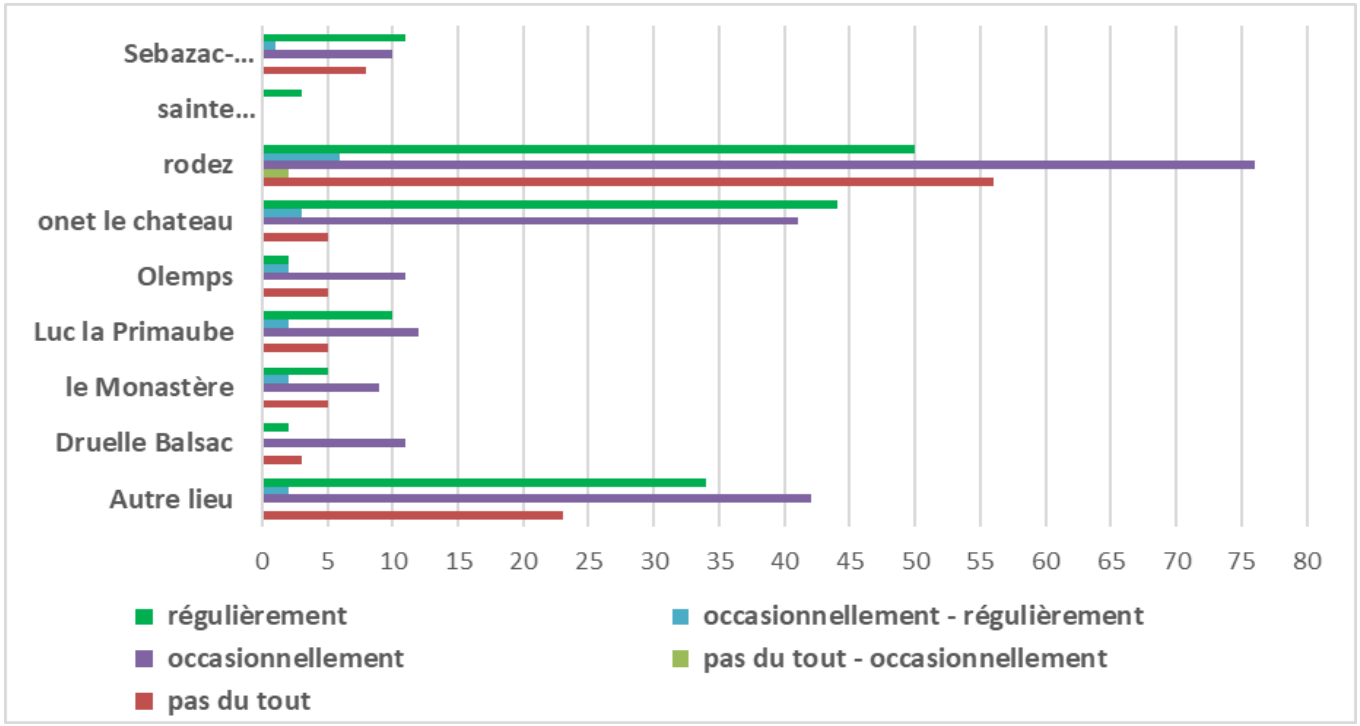

Aucune tendance particulière ne se dégage de ce graphique, le lieu de résidence n'a pas d'influence spéciale sur la pratique.

PROFIL PAR UTILISATION

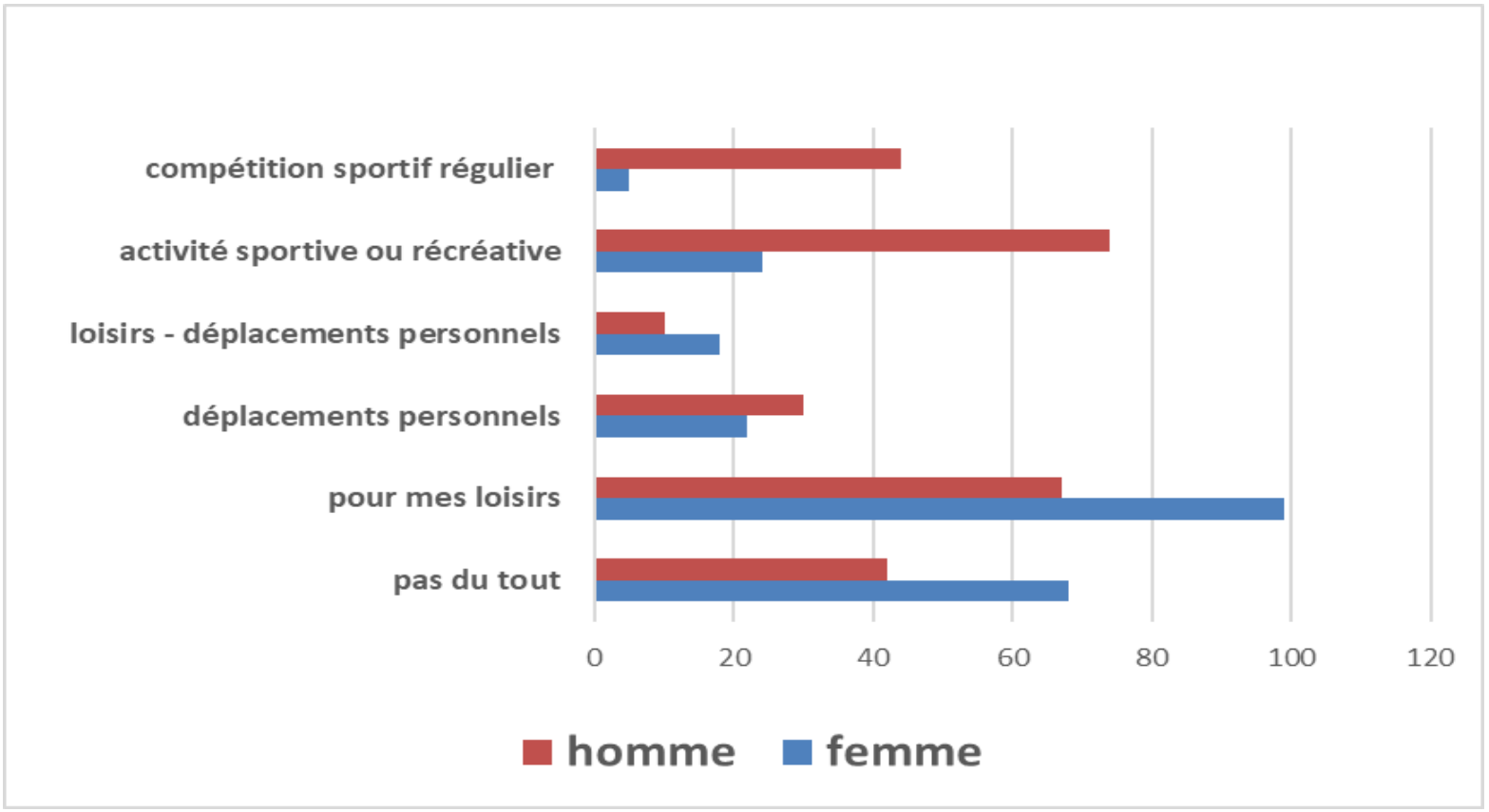

La pratique régulière ainsi que compétitive est plutôt le domaine des hommes, les femmes ayant une pratique occasionnelle ou de loisir.

Distance lieu de domicile /lieu de travail

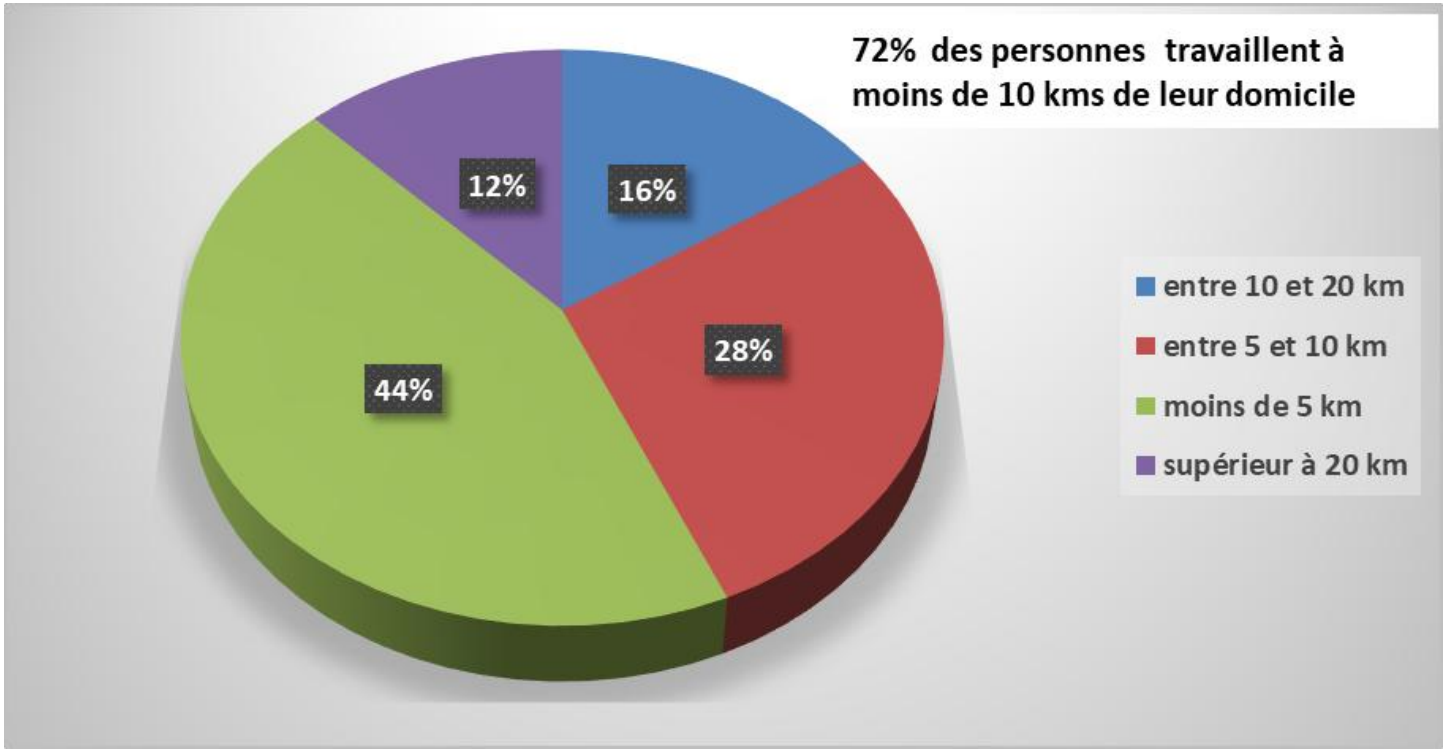

72% des personnes interrogées résident à moins de 10 km de leur lieu de travail … sur **cet échantillon** 61% sont à moins de 5 km.

QUEL EST LE MOYEN DE TRANSPORT UTILISE POUR SE RENDRE SUR SON LIEU DE TRAVAIL …

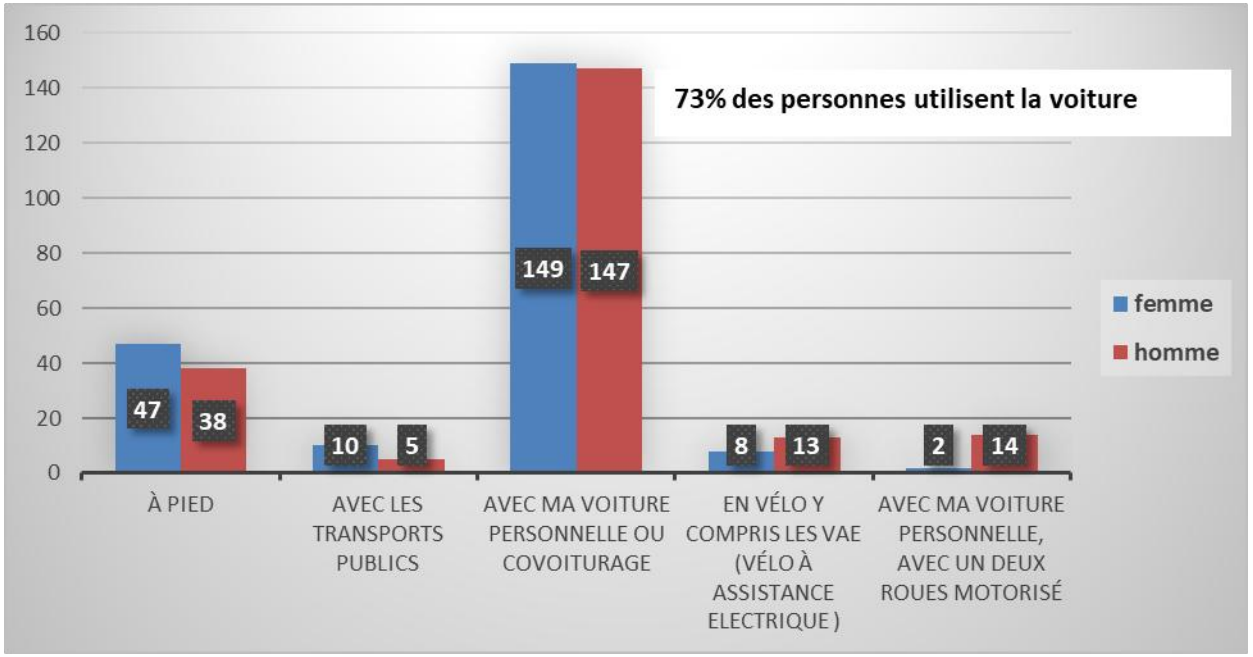

- Pas de différence de comportement entre les hommes et les femmes, même pour des tout petits trajets, la voiture est largement plébiscitée à 73%.
- 2e moyen déclaré : la marche à pied pour les urbains et pour les tout petits déplacements.
- Les autres moyen, vélos et transports publics sont marginaux dans le cas d'une pratique régulière.

Si vous aviez le choix quel serait le moyen de transport idéal pour vous rendre sur le lieu de travail (classer par priorité)

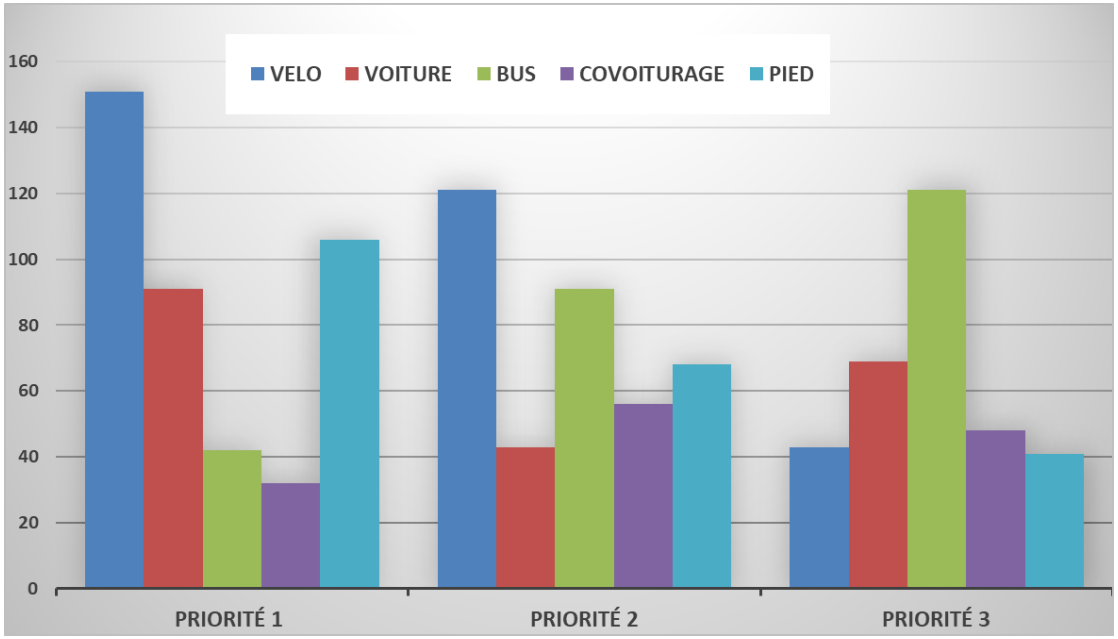

• En 1e priorité, le vélo et à pied recueillent 61%, la voiture reste prégnante arrivant en 3e position.
• En 2e priorité, le vélo reste toujours le plus exprimé mais le bus arrive en 2e position.
• En 3e priorité, le bus se détache largement des autres modes.

Q / SERIEZ VOUS PRÊT A UTILISER LE VELO POUR VOUS RENDRE SUR VOS LIEUX DE LOISIRS OU DE CONSOMMATION

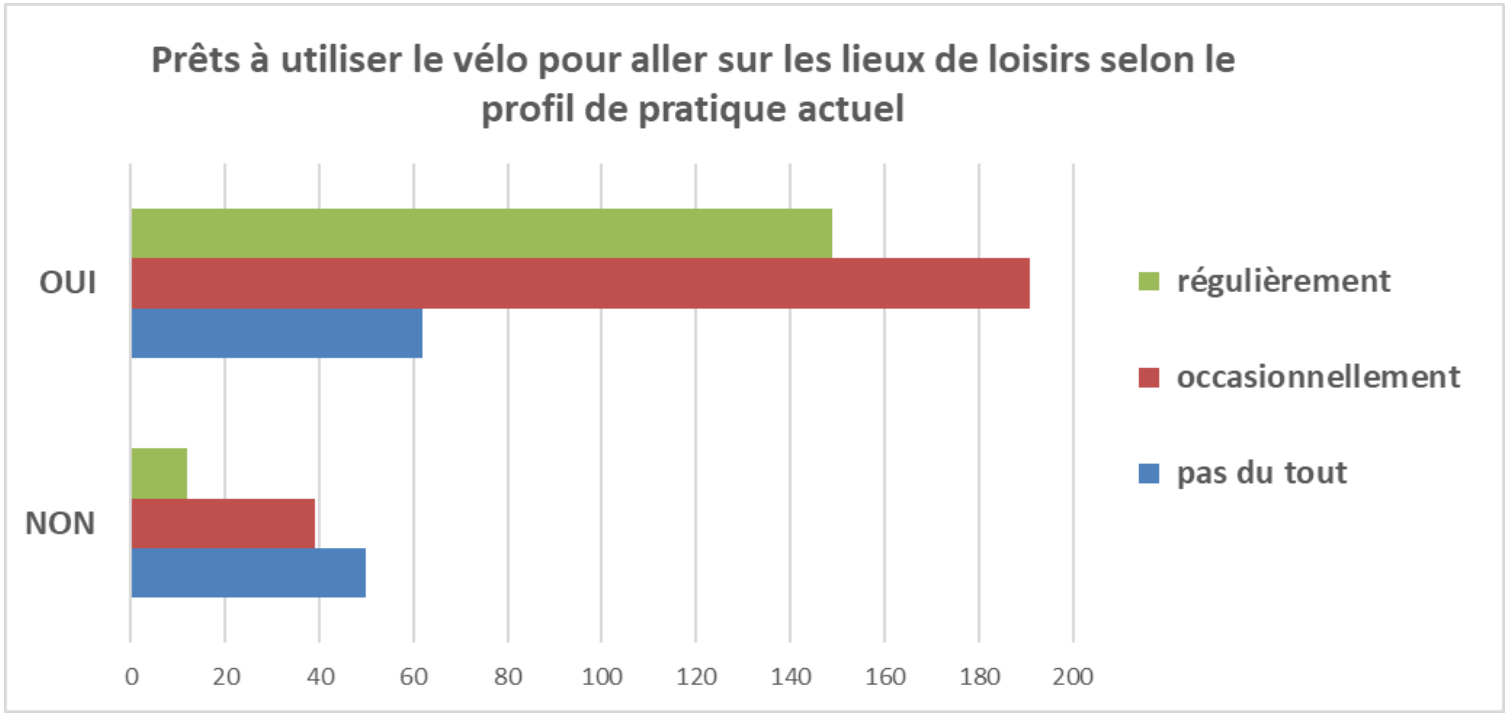

• 80% des sondés se déclarent prêts à utiliser le vélo dont 63% sont des non pratiquants ou occasionnels

RÉPONSES SUIVANT LE LIEU DE RÉSIDENCE

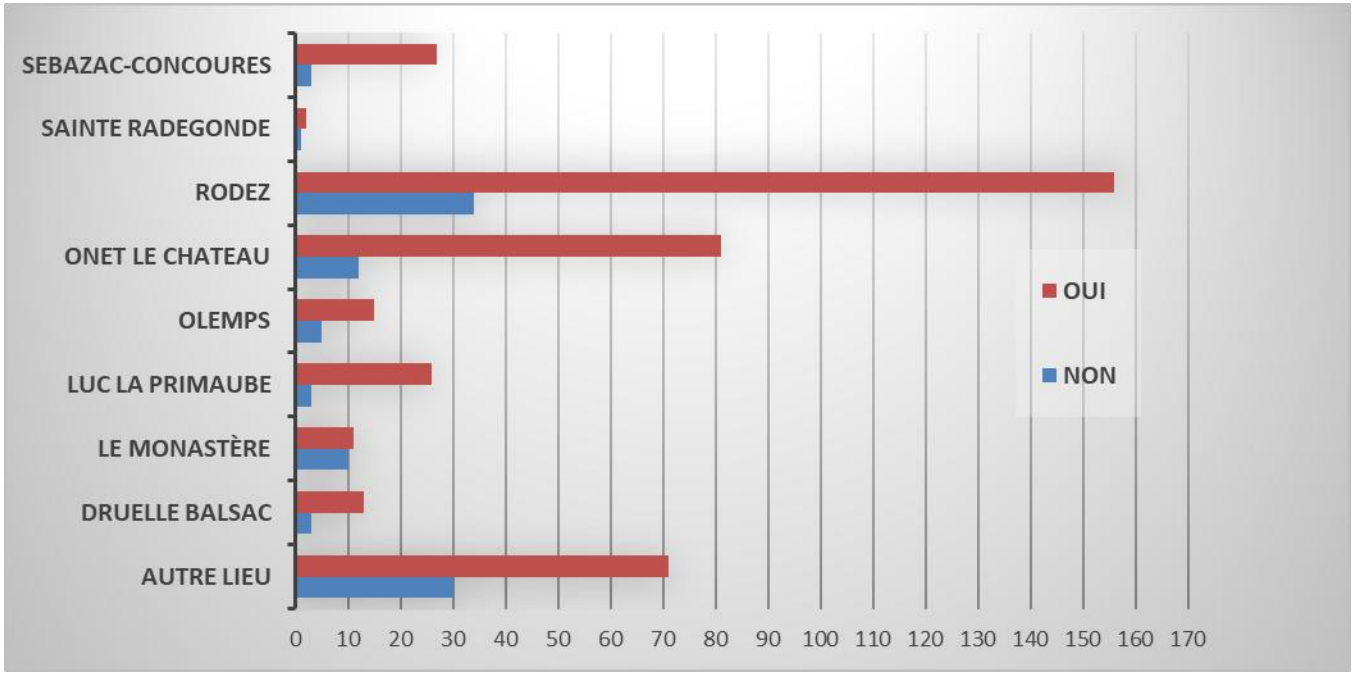

- 87% des Castonétois interrogés sont prêts à utiliser le vélo.
- 82% des Ruthénois
- 90% des habitants de Sebazac

Les autres destinations n'étant pas représentatives compte tenu du faible échantillon

Q/ QUELLES SONT LES MESURES PRIORITAIRES QUI VOUS INCITERAIENT À UTILISER LE VÉLO ?

Échantillon pris en référence : non pratiquants ou pratiquants occasionnels (68% du total des sondés)

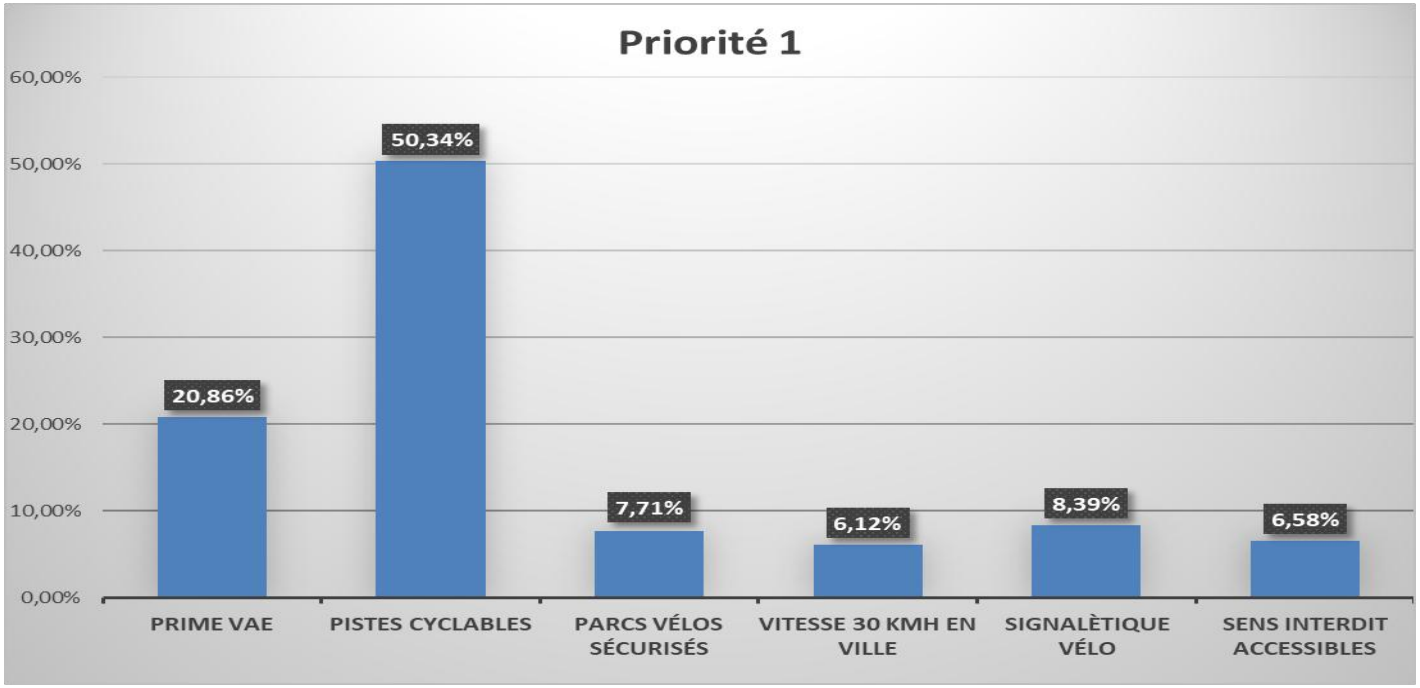

Majoritairement exprimé sur 5 priorités à plus de 50% l'aménagement des pistes cyclables devant la prime à l'acquisition d'un VAE.

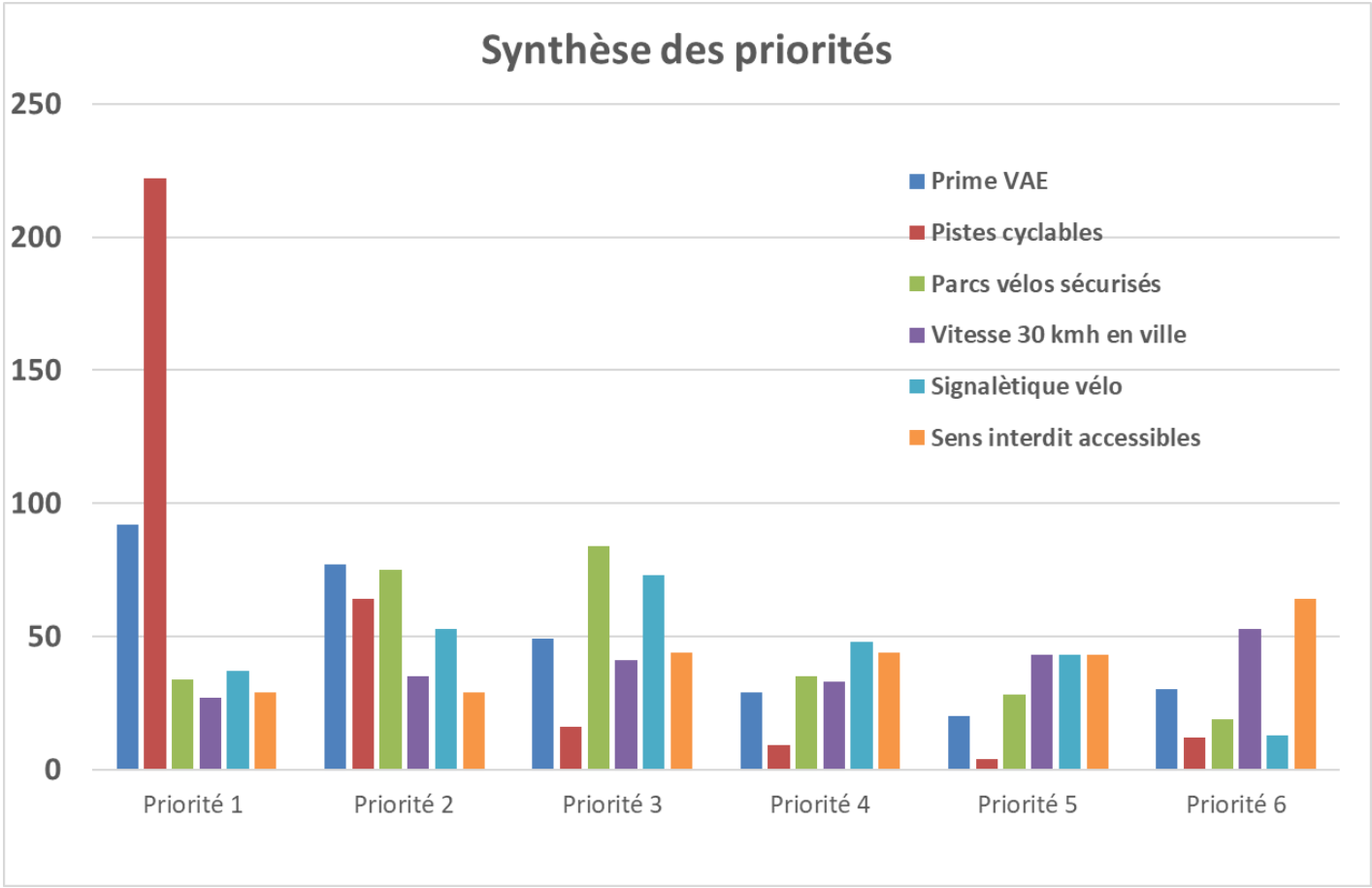

- en priorité 2 : à presque égalité la prime VAE et les parc à vélos sécurisés
- en priorité 3 : les parcs à vélo sécurisés
- en priorité 4 : la signalétique vélo
- en priorité 5 : à égalité, vitesse à 30km /signalétique / sens interdits accessibles
- en priorité 6 : sens interdits accessibles

SYNTHÈSE

- Une très forte mobilisation pour une enquête locale (503 réponses en 3 semaines) qui traduit une vrai prise de conscience de l'importance des modes de déplacements doux même si cela ne se traduit pas toujours dans les pratiques au quotidien.
- Des répondants majoritairement non issus du milieu du vélo évoluant en individuel hors structures associatives (clubs ou autres) ,,, pratiquants occasionnellement ou pas du tout principalement pour les loisirs (68 %).
- Une forte implication féminine avec 43% des répondants.
- Encore une très forte empreinte de la voiture (73% l'utilisent pour se rendre au travail) et pour des déplacements très courts (- de 10 km)
- Comme moyen idéal pour se rendre sur leur lieu de travail, les sondés ont largement plébiscités le vélo et la marche à pied à 61%.
- 80% des sondés seraient prêt à utiliser le vélo pour se rendre sur leur lieu de loisir ou de consommation.
- Le principal critères le passage aux déplacements en vélo sont les aménagements cyclables
- Aménager des voies douces, c'est avant toute chose permettre de circuler en sécurité (frein à l'utilisation du vélo comme mode de déplacement).

CONTRIBUTIONS LIBRES

LES PAGES SUIVANTE REGROUPENT LES 94 CONTRIBUTIONS LIBRES RETRANSCRISES DANS LEUR EXACTITUDE (un seul propos déplacé a été supprimé)

Parmi les contributions libres récurrentes on peut noter :

- une forte attente des pouvoirs publics sur les aménagements dédiés au détriment du tout voiture
- le pointage régulier sur le manque de sécurité (souvent un frein à la pratique) liée à l'absence d'aménagements et de zones dédiées (pistes, voies, …etc)
- l'absence de parcs à vélos avec des demandes précises sur des zones particulières
- une intermodalité vélo/bus à développer
- des limitations de vitesses sur les centres bourg
- une meilleure entente cyclistes/ conducteurs (travail d'éducation sur la cohabitation)
- des demandes concernant la mise en place de velib

1. Des bus qui peuvent transporter les vélos sur une plateforme.
2. Organiser une sortie par mois dans la ville ouverte à tous.
3. Impossibilité de pratiquer le vélo entre Luc et Rodez. La route principale Luc Olemps est très dangereuse pour les vélos (idem pour les piétons.)
4. Les pistes cyclables une priorité !
5. L'absence de pistes cyclables pour accéder à des complexes sportifs tels que le Trauc est une hérésie. Les enfants ne peuvent même pas se rendre seul à leurs entraînements ou matchs en journée ! C'est incroyable. L'absence de mobiliers urbains pour attacher son vélo dans rodez et son agglomération est ici encore incroyable ! Où devons-nous attacher nos vélos lorsque nous nous rendons à la mairie, à la bibliothèque ou bien à l'amphitéâtre ? L'excuse *du Ah mais nous sommes en Aveyron !* pour excuser la dépendance des aveyronnais à la voiture n'est plus recevable en 2019. Les politiques se doivent de faire au moins le *minimum* pour favoriser les moyens de circulation alternatifs. Surtout lorsque l'on voit à quel point Rodez et son agglomération sont constamment congestionnés.
6. Que les collectivités respectent les obligations légales vis à vis des infrastructures vélos en particulier sur chantiers neufs.
7. Faire un chemin goudronné comme dans les Landes pour relier tous les villages du grand Rodez afin de développer la circulation à vélo et par la même le tourisme.
8. Installer des parkings à vélos devant les magasins et administrations
9. Sécuriser le stationnement des vélos électriques.
10. Rien n'est prévu pour le vélo : même les quartiers neufs ne sont pas aménagés dans ce sens (Bourran, ancien hôpital, ...) On ne se sent pas en sécurité quand on roule en ville. Nos politiques et la DDE doivent aller voir ce qui se fait en Scandinavie (Danemark, Suède, ...). Encore une fois on est en retard ....
11. Aménager des pistes sécurisées dans l'agglo jusque à sa périphérie pour sortir ou entrer dans Rodez en vélo loisir permettrait de développer les trajets travail en vélo (adultes, enfants).
12. Dangereux de traverser la Rocade à vélo : une seule possibilité sur le viaduc.
13. Dans les moyens de mobilité, le 2 roue motorisé (moto, scooter) n'est pas proposé, c'est dommage.
14. Que les automobilistes regardent dans leurs rétroviseurs et mettent les clignotants.
15. Je travaille en centre ville, et sur le plan géographique, Rodez ne se prête absolument pas à rouler en vélo,ça monte de tout les côtés. En arrivant au boulot, je serais en sueur, il faudrait que je prenne une douche et que je me change.

1. Je pratique le vélo depuis + de 30 ans sur l'agglo. L'investissement est bien trop important pour aménager quoi que ce soit pour une minorité de cyclistes. Croyez-moi, j'en connais un rayon ! Bon courage.
2. J'entends par *parcs à vélos sécurisés* des lieux en différents endroits de la ville où laisser son vélo sans craindre le vol ou la dégradation (lieux abrités des intempéries éventuellement). L'absence de ces lieux me fait souvent renoncer au déplacement en vélo pour des courses ou démarches.
3. J'habite à St Affrique. Il y a une voie verte, mais à part cela c'est très en retard pour tout ce qui est le mobilier urbain lié au vélo : barres de parking sont en place mais aucun parking sécurisé ; pas de signalisation verticale ; pas de pistes vraiment indiquées vélo...du travail en perspective et une volonté ... politique?
4. Mesures restrictives à la voiture pour rendre les moyens de transports actifs et collectifs réellement efficaces pour la collectivité (sédentarité, pollution, bruit, accidents).
5. Nous sommes à 10 km des magasins (une descente forte et une montée forte pour y arriver) même équipé d'un vélo électrique, qui est mon cas, en hiver il y a guère un transport en commun qui empêchera de prendre la voiture pour faire les courses. L'été je le fais de temps en temps mais vraiment quand il fait beau.
6. Faire des vélib électriques à Rodez.
7. Manque évident de marquage au sol et entretien de l'existant laissant à désirer.
8. Parc vélo relais avec les bus.
9. Des pistes cyclables sécurisées me semble la priorité, sans ça, difficile de se déplacer tranquillement en vélo avec des enfants.
10. Nous avons tous un vélo dans la famille, nous essayons le plus possible de ne pas utiliser notre voiture, mais faire du vélo sur les route avec mes enfants me fait peur, il est vrai qui si les pistes cyclables augmentent (il en manque sur rodez, ou pas assez voyantes), nous pourrions emmener plus souvent nos enfants avec nous lors de ballades ou de courses ou pour tout autre raison. Je les sentirais plus en sécurité.
11. Prime à l'achat vélo électrique.
12. Les vélos ne doivent surtout pas emprunter les voies en contre sens de circulation. Aménager des pistes cyclables entre les communes de la grande banlieue de Rodez et les autres du département. Surtout quand les distances intercommunales sont faibles, exemple entre Espalion et St Côme : 2,5 km seulement. La sécurité y gagnerait beaucoup ce qui inciterait à prendre son vélo.

1. Verbalisation des infractions et comportements dangereux des véhicules motorisés envers les cyclistes. Verbaliser la conduite avec téléphone. Pas assez de contrôles.
2. À vélo, à pied ou autre, respect du code de la route.
3. La géographie et topographie de Rodez rendent presque indispensable l'utilisation de vélo électrique. Un parc à vélos électrique serait très intéressant.
4. Le respect de la réglementation (loi Laure 1996) serait un bon début (voies cyclables lorsque rénovation voies publiques).
5. Aménagement urbain pour ranger ou l'on *veut* son vélo.
6. Le vélo électrique est pour moi la solution, mais pas au prix d une voiture d'occasion(malheureusement !).
7. Je m'en fou des vélos.
8. la sécurité est primordiale pour amener un maximum de personnes à utiliser le vélo comme moyen de transport.
9. Que les élus montrent l'exemple !
10. Pouvoir se déplacer en vélo en sécurité avec les enfants : pouvoir effectuer les trajets domicile-école en sécurité.
11. Identifier des zones de partages piétons, vélos, voitures.
12. Manque carte interactive pour identifier trajets, revêtements, …etc
13. La rue Béteille est un coupe-gorge pour les vélos alors qu'elle est un axe de circulation important !

1. L'aménagement d'un réseau sécurisé piéton/cycliste sur les axes les plus important en terme de circulation automobile permettant de relier les différentes communes de Rodez agglomération entre elles pour des déplacements quotidiens. Ce n'est pas tant l'importance de la signalétique qui compte mais le développement d'une vrai culture vélos/piétons avec un travail sur l'éducation des différents utilisateurs sur un espace public commun et la prise en considération des cyclistes et piétions (les plus exposées aux dangers de la circulation) par les conducteurs automobiles, motos, …etc. Cela fonctionne très bien dans d'autres pays sans qu'il ait forcément une voie cyclable, une voie piéton, une voie automobile, …etc. L'absence de complémentarité bus/vélo est un réel frein à ce jour sur le territoire. Il existe dans des villes étrangères la possibilité de prendre le bus en conservant son vélo et avoir ainsi la possibilité de cumuler les différents moyens de transport.
2. Comme tout le monde prend sa voiture, et bien je prends ma voiture : il faudrait un *effet de groupe* pour inciter à davantage prendre son vélo. Aussi il faut absolument laisser de la place pour les vélos dans les bourgs, tout est dédié à la voiture et quand il y a un vélo, il dérange !
3. La pratique du vélo à Rodez nécessite d'être en bonne condition physique et/ou l'achat d'un vélo électrique !
4. Pourquoi pas un système type Vélib ?
5. Vraiment trop peu de pistes sécurisées. Jamais je ne monterai la rue Béteille, beaucoup trop dangereuse. Mais une piste même bien plus longue ok.
6. Ne faudrait-il pas inciter l'agglomération voire le Département à se montrer plus offensif sur l'usage du vélo ? Il peut y voir un moyen de doper son attractivité par les temps qui courent !
7. Meilleur apprentissage de la cohabitation voiture/vélo (et piétons) sur un même espace. Eviter les zones spécifiques pour chacun d'eux qui favorisent l'incompréhension et les conflits lorsque ils deviennent inévitables aux croisements de celle-ci.

1. Des stations de vélos électriques en accès libre.
2. Avoir la possibilité de charger les vélos dans les bus.
3. Des pistes cyclables sécurisées et sans discontinu sont un impératif à l'utilisation majoritaire du vélo.
4. Aménagement de vraies pistes et non de seuls marquages au sol dangereux.
5. Inutile de procéder à un marquage *vélo* au sol sans agrandir la voie les pistes cyclables doivent être indépendantes et sécurisées des voitures.
6. Compte tenu de la fréquentation de marcheurs/cyclistes/enfants à vélo des pistes cyclables Fontanges-->Onet village et Onet-Village --> Vabre.
7. Les pistes cyclables sont le seul endroit raisonnable où rouler en vélo. C'est indispensable à l'existence de ce type de déplacement.
8. J'habite en milieu rural, et pour mes déplacements supérieurs à 20 km, je veux pouvoir mettre mon vélo électrique dans les bus intervilles, départementaux et régionaux. Ainsi, je vais jusqu'au bus à vélo, je fais le gros du parcours en bus, et je fais les derniers km à vélo, idem pour le retour.
9. Un aménagement pour les vélos devrait être obligatoire pour toute nouvelle voie en construction ou rénovation.
10. Surtout de VRAIES pistes cyclables, sécurisées, larges et pas de petits couloirs super dangereux qui permettent surtout aux communes de déclarer quelques km de pistes cyclables de plus, histoire de faire écolo à peu de frais ...
11. Que les élus de l'agglo et des communes réalisent que le cyclotourisme ça existe même dans l'Aveyron, surtout depuis l'avènement des VAE. Si Rodez devient une destination *amie des cyclotouristes*, ça touchera une nouvelle catégorie de touristes. Panier moyen du cyclotouriste en 2015 : 75 euros / p. Installer des bornes de rechargement solaire pour les VAE, ce qui permettra à des cyclistes VAE habitants à plus de 20 km de se rendre à Rodez à vélo.
12. Port du casque obligatoire pour les cyclistes ! Respect mutuel cyclistes - voitures - camions !
13. On est dans une région vallonnée ou le VAE est l'outil parfait ! Il serait donc à valoriser. Et de là on peut créer plus de pistes cyclables, des parking vélos … etc.
14. Améliorer les bords de chaussée, qui sont les bandes où roulent les cyclistes et qui sont mal goudronnées et donc dangereuses. Éviter les plaques d'égouts avec les grilles dans le sens de la route (risque de chute important avec la roue qui peut se coincer dans les grilles).
15. Exclure les voitures des centre villes comme dans certains pays d'Europe du Nord et développer des parcs à vélos et tram pour les personnes qui viennent ou se rendent vers/ de l'extérieur de la ville.
16. Pour moi qui habite Duelle Balsac, l'idéal serai un système de vélib électrique sur Bourran.

1. Il y a vraiment un grand besoin de voies sécurisées pour les vélos, et de quoi se garer dans des endroits adéquats. Je rêve d'une agglo sans ce flux de voitures de plus en plus important, et qu'enfin beaucoup de monde se mette en selle ! Regardons le modèle néerlandais ... Je voudrais aller sur Rodez en vélo, faire mes courses idem ... et je ne suis pas la seule. Le réseau de bus n'est pas du tout pratique avec des rotations trop espacées, un changement à Maison Neuve qui rallonge le trajet ... Merci aux associations qui œuvrent pour faire avancer les choses dans le bon sens !
2. Je me déplace au quotidien en vélo. J'ai fait le choix de ne pas racheter de voiture quand celle ci est tombée en panne il y a plus de 4 ans. Je traverse un rond point de la rocade de Rodez tous les jours où je travaille et malgré le fait d'être très visible c'est souvent une grosse prise de risques pour moi. Vivement l'aménagement pour traverser cet axe. Le partage de la route avec les voitures est vraiment très compliqué même lorsque l'on sait bien tenir sur un vélo pour éviter le pire.
3. Dans notre région c'est compliqué le vélo : des côtes à pic, des descentes à pic, des routes étroites, des virages, avec 1 VAE c'est compliqué.
4. Pouvoir accéder aux piscines publiques pour prendre une douche après le vélo entre 12 et 14h. Inciter les entreprises à disposer d'une douche et vestiaires pour se changer quand on arrive en vélo.
5. Le parc automobile devenant de plus en plus grand, il est aujourd'hui une priorité vitale de protéger les cyclistes. Si les aménagements sécurisés sont mis en place , je suis certaine que les cyclistes seraient plus nombreux, donc moins d'automobilistes et donc un grand pas pour l 'environnement, sans parler du bienfait sur notre santé de pouvoir au quotidien faire de l exercice physique.
6. port du casque obligatoire et sensibilisation des DEVOIRS et ATTITUDES des CYCLISTES et des AUTOMOBILISTES.
7. Vélo électrique obligé, trop difficile avec vélo ordinaire.
8. PV pour les mauvais cyclistes à prévoir ! Certains ne respectent rien …
9. Allez de Luc à Rodez à vélo est quasiment impossible, trop dangereux.
10. Créer un bike Park couvert.
11. J'aime le vélo mais j'ai un peu la flemme surtout ! Sinon courage :)
12. La plus part du temps je vais au travail en voiture, mais j'essaie d'y aller en vttae dès que je peux, hiver comme été. Mon parcours est composé de 70% de chemin et 30% de route. 21,5km et 480d+ (pour l'aller) 180d+ (le retour).
13. Une participation de l'employeur sous forme de crédit de temps car le temps manque !
14. Création de zones de rencontre dans le centre ville : 20 km/h, piétons et vélos prioritaires, double sens autorisés pour les cyclistes dans les rues à sens unique, en complément des zones piétonnes.

1. Comme à Mexico ou certaines grandes villes le weekend, j'organiserai des voies prioritaires centre et périphérie de ville pour vélo marche à pied et course à pied. Le tour de Rodez avec voie en sens prioritaire y compris les berges de Aveyron
2. Rendre la ville plate ou proposer des vélos électriques à disposition.
3. 2 fois le tour de France est venu à Rodez. Et il n'y a oujours aucun moyen de verrouiller son vélo dans cette ville ? Non, mais, sans déc ? Il est super con le maire ?
4. Merci de prendre en compte les déplacent en trottinette électrique dans vos études. Le sujet est complexe car contrairement au vélo, elles ne sont légalement pas autorisées sur route et la vitesse sur trottoir et très limitée. une voierie dédiée (pistes cyclables) est essentielle.
5. Freins au non déplacement en vélo : 1 - les enfants à amener à l'école ou activités. 2 - l'activité professionnelle nécessitant le déplacement en véhicule professionnel.
6. Stationnement de la voiture en ville si utilisation d'un vélo ?
7. Un parc velib ou vélo électrique car vu le relief …
8. … ou trottinette électrique
9. Ma voiture me sert régulièrement pour des déplacements professionnels ; j'ai souvent des horaires atypiques.
10. Le fait d'habiter à 750 m d'altitude et à 6 km de la première boulangerie et à 35 km de Rodez m'empêche d'envisager le vélo pour des transports quotidiens.
11. Voies dédiées au vélo mais en même temps aux piétons.
12. Que les bus puissent accepter les vélos en dehors des heures de pointe.
13. Pistes cyclables.
14. Il est indispensable de penser au déplacement vélo sur les axes principaux de l'agglo. La place du vélo est hélas trop souvent ignorée lors de l'aménagement de nouvelles voiries (ex. Bd Paul Ramadier)
15. Comment faire quand nous n'habitons pas en agglo ?
16. Vélo + bus / Pistes cyclables sans discontinuité autour de Rodez / Partenariat Ville - Entreprises pour faciliter les trajets domicile travail en vélo / vestiaires-douches dans les entreprises pour ceux qui y viennent en vélo.
17.